

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-276-1919 MUTATIONS

n° 32-276-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 octobre 1919

Numéro JO

n° 276 du 31/10/1919

Date du numéro

31 octobre 1919

TEXTE INTÉGRAL

Le Second-maitre de marine Mollo, ouvrier mécanicien est affecté au service des travaux publics en qualité de chef d'atelier à fer. Le Second-maitre de marine Mauri, ouvrier charpentier est affecté au même service en qualité de chef d'atelier à bois.